

## **Indications pour le « Oberrhein Pin »**

Dans le tableau, la première performance équivaut à l'argent et la deuxième à l'or.

Pour participer aux épreuves du « Oberrhein Pin », ni licence sportive ni certificat ne sont exigés. Un avis médical est tout de même recommandé. Être membre d'une association n'est pas nécessaire. Vous participez sous votre propre responsabilité.

Pour obtenir une médaille en or, au moins quatre performances en or sont exigées.

Une participation réussie en groupe 6 donne un bonus qui peut transformer une performance en argent (du groupe 1 à 5) en or.

Au moins une des épreuves doit être réalisée avec succès sur le territoire des pays voisins (Allemagne, France, Suisse).

Les performances en natation (groupe 5) sont à renouveler chaque année.

L'obtention du « Oberrhein Pin » se fait une fois par an.

Les personnes habilitées à évaluer les performances sont les professeurs de sport, entraîneurs et juges diplômés, et les examinateurs du DOSB (Deutsche Sportabzeichen).

Pour les jeunes ainsi que les seniors au-delà de 75 ans, se reporter au tableau du « Deutsches ou Österreichisches Sportabzeichen » (Diplôme Sportif Allemand ou Autrichien).

La remise de médaille a lieu chaque année en novembre à Kehl.

(Mise à jour 11/2016)J.H + S.B